



## Reprise du travail apres un arret maladie

Par **angyo62**, le **06/06/2013** à **13:24**

bonjour , je voudrai savoir a partir de combien de semaines d arret je dois passer par le medecin du travail ? on t il le droit de me faire reprendre mon poste de travail sans avoir vu le medecin du travail ( en sachant que je suis en arret depuis 5 semaines , que je reprends le travail lundi 10 juin et que j ai rendez vous avec le medecin du travail que le mardi 11 juin ) ? merci pour vos reponses !

Par **P.M.**, le **06/06/2013** à **14:06**

Bonjour,

La visite de reprise est obligatoire pour tout arrêt d'au moins 30 jours et l'employeur a 8 jours pour vous y convoquer, vous pourriez refuser la reprise tant que le Médecin du Travail ne vous aura pas déclaré apte...